

Communiqué conjoint

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration communiquent :

Un concours de recrutement externe et interne de 20 Conseillers des Affaires Etrangères bilingues (Arabe et français) par voie d'accès à l'Ecole Nationale d'Administration de Nouakchott, sera organisé le samedi 27 octobre 2007 à partir de 8h dans les locaux de ladite Ecole.

Les places à pourvoir sont réparties ainsi qu'il suit :

I concours externe

Nature de l'emploi	Nombre de places	Diplômes exigés	Spécialités demandées
Conseillers des Affaires Etrangères	19	Maîtrise	Droit, économie, relations internationales, sciences sociales

II concours interne

Emploi	Nombre de places	Catégorie demandée	Nature de corps
Conseillers des Affaires Etrangères	1	A. Court	Corps Administratifs

Le concours externe est ouvert aux personnes de nationalité mauritanienne, âgées de 18 ans au moins et de 30 ans au plus à la date du concours, sauf application des dérogations prévues à l'Alinéa 5 de l'article 6 de la loi 93.09 du 18 janvier 1993.

Le concours interne est ouvert aux fonctionnaires et agents auxiliaires de l'Etat, ayant une ancienneté de 5 ans au moins à la date du concours.

Le registre des inscriptions des candidatures sera ouvert tous les jours ouvrables à l'Ecole Nationale d'Administration pendant la période allant du jeudi 27 septembre au lundi 15 octobre 2007 de 9 h à 16h sauf le vendredi de 9h à 12h.

Le dossier de candidature se compose des éléments suivants :

I Concours externe

- Curriculum Vitae

- Une demande timbrée à 100 ouguiyas adressée au Directeur de l'ENA et précisant l'emploi sollicité

- Un engagement sur l'honneur signé par le candidat attestant qu'il n'occupe aucun emploi public
- Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance
- Une copie certifiée conforme de la nationalité
- Un casier judiciaire datant de moins de 3 mois établi par l'autorité compétente
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois attestant l'aptitude du candidat à exercer l'emploi sollicité
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat
- Une copie certifiée conforme du diplôme de maîtrise dans l'une des spécialités demandées
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité
- 5 photos d'identité récentes.

II Concours interne

- Demande transmise par la voie hiérarchique adressée au Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration
- Une copie certifiée conforme de la nationalité
- Un acte administratif précisant l'ancienneté demandée
- Une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité
- 5 photos d'identité récentes
- Une attestation signée par le Secrétaire Général du Ministère gestionnaire pour autoriser la candidature

Le concours comportera les épreuves suivantes :

Nature des épreuves	Date	Durée	Coefficients
Une épreuve de spécialité pour les candidats au concours externe et une épreuve professionnelle pour les candidats au concours interne	27 octobre 2007	3h de 9h à 12h	3
Un sujet d'ordre général	27 octobre 2007	2h de 13h à 15h	2
Langue seconde	27 octobre 2007	1h de 15h 30mn à 16h 30mn	1

Les candidats déclarés admissibles par ordre alphabétique aux épreuves écrites passeront un entretien avec le jury pour coefficient 1

Notez bien :

La présentation du diplôme original est exigée pour le dépôt du dossier de candidature. Pour tout renseignement complémentaire un arrêté conjoint portant organisation du concours, paraîtra ultérieurement.

Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

AHMED MOHAMED GHADHI

Le Secrétaire Général du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration

MOHAMEDEN OULD BAH OULD HAMED

**Le Secrétaire Général du Ministère de la Culture
et de la Communication**

ZEINEBOU MINT ELY SALEM